# Colloque

## 16 et 17 novembre 2023

# 2003-2023 :

# BILAN ET PERSPECTIVES DU DROIT CONSTITUTIONNEL LOCAL

**Organisé par :** François Benchendikh, Sciences Po Lille, Ceraps
et Chloë Geynet-Dussauze, Sciences Po Lille, CRDP-ERDP

SCIENCES PO LILLE. Ceraps UMR 8026 – CNRS LERDP GRALE

# PROGRAMME

**Jeudi 16 novembre 2023**
**9h-17h30**
Salle Louis Michel (1.16)

Initié dès 1979 de manière prétorienne par le Conseil constitutionnel et développé dans les années 1980 avec le premier acte de la décentralisation, le droit constitutionnel local devait être consolidé par la révision constitutionnelle du 28 mars 2003.
Vingt ans après cette réforme, destinée à bâtir une République des proximités, unitaire et décentralisée, il apparaît nécessaire de s'interroger sur les attentes, les résultats et les espoirs que suscite le droit constitutionnel local.
Il aura donc fallu attendre deux décennies pour s'autoriser à dresser un premier bilan des modifications introduites principalement au sein du titre XII de la Constitution et pour voir le rôle ainsi que la place des collectivités décentralisées se redessiner. Néanmoins, outre les apports importants résultants notamment des modifications des articles 72 et suivants de la Constitution, il s'agira de s'interroger sur les oublis et les impensés de la réforme de 2003.
Dans ce cadre, l'objectif sera également de réfléchir aux perspectives d'évolution du droit constitutionnel local à l'aune des réflexions actuelles sur les modifications statutaires de plusieurs collectivités décentralisées.
En d'autres termes, le regard porté sur les apports de la réforme de 2003 pourrait-il nous inviter à réfléchir sur les modifications qu'il serait possible d'introduire au sein du titre XII de la Constitution ? Ce colloque sera l'occasion de se projeter sur de possibles transformations.

**9h : Propos d'ouverture**
**François Benchendikh et Chloë Geynet-Dussauze,** organisateurs

**9h15 :** *Aux origines de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003 : témoignage d'un ancien Directeur général des collectivités locales*
**Dominique Bur,** Préfet

**9h30 :** *Intérêts et limites d'un droit constitutionnel local depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003*
**Michel Verpeaux**, Université Paris Panthéon-Sorbonne

## Table ronde n° 1 - Les impensés de la révision constitutionnelle - 9h45

**Présidence de session :** Olivier Gohin, Université Panthéon-Assas

### Les acteurs oubliés par la révision constitutionnelle de 2003
**François Benchendikh**, Sciences Po Lille

### L'application de la protection environnementale sur les territoires locaux
**Nicolas Kada,** Université Grenoble Alpes

### Le tabou d'une Charte constitutionnelle des droits fondamentaux locaux
**Ariane Vidal-Naquet,** Aix-Marseille Université

### L'absence de constitutionnalisation de la coopération décentralisée
**Philippe Coleman,** Université Bretagne Sud

### L'impossible participation civique à l'élaboration de la norme ? Réflexions à partir de la marginalisation du citoyen local en 2003
**Chloë Geynet-Dussauze,** Sciences Po Lille

## Table ronde n° 2 - Quelles compétences pour les collectivités territoriales ? - 14h

**Présidence de session :** Dorothée Reignier, Sciences Po Lille

### L'encadrement constitutionnel de l'expérimentation locale : pour quoi faire ?
**Florence Crouzatier-Durand,** Université Côte d'Azur

### Quelle autonomie pour le pouvoir réglementaire ?
**Patricia Demaye-Simoni,** Université de Douai

### Réflexions autour du principe de subsidiarité
**Virginie Donier,** Université de Toulon

### L'adaptation des compétences au niveau local
**Florence Lerique,** Université de Bordeaux Montaigne

### Garantir l'autonomie constitutionnelle normative des collectivités territoriales : un instrument de séparation des pouvoirs ?
**Xavier Magnon,** Aix-Marseille Université

## Vendredi 17 novembre 2023

**9h-17h30**
Salle Louis Michel (1.16)

### Table ronde n° 3 - Quelles responsabilités locales ? - 9h30

**Présidence de session :** Simon Fromont, Sciences Po Lille

**Le contrôle des finances locales dans le cadre de l'autonomie financière des collectivités**
**Stéphanie Damarey,** Université de Lille

**La révocation populaire des élus locaux**
**Audrey Bachert-Peretti,** Université de Lorraine

**La déontologie locale**
**Jean-François Kerléo,** Aix-Marseille Université

**La responsabilité politique des élus locaux**
**Julien Padovani,** Université Paris Panthéon-Sorbonne

### Table ronde n° 4 - Les finances publiques locales - 14h

**Présidence de session :** Émilien Quinart, Université Paris Panthéon-Sorbonne

**Les modalités de financement des transferts de compétence**
**Édouard Coulon,** Université de Lille

**Garantir la péréquation : un instrument de cohésion territoriale et de fraternité entre collectivités ?**
**Théo Ducharme,** Université Paris Panthéon-Sorbonne

**La garantie de l'autonomie financière des collectivités par le Conseil constitutionnel**
**Vincent Dussart,** Université de Toulouse

**L'adaptation de la fiscalité locale à la diversité des territoires**
**Émilie Moysan-Jeannard,** Université du Mans

**La Charte européenne de l'autonomie locale à la lumière de la révision de 2003**
**Francesco Martucci,** Université Paris Panthéon-Assas

SCIENCES PO LILLE.

Université de Lille


**Sciences Po Lille**

9 rue Angellier - 59000 Lille

Tél. : +33 (0)3 20 90 48 40

www.sciencespo-lille.eu


## Plan d'accès de Sciences Po Lille

Service communication Sciences Po Lille - Document non contractuel - Illustration : @Bruce Parramore